



**ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES**

Déposons nos cartables.

Semaine d'action de la CFDT – 17 au 21 novembre 25

Pour obtenir les moyens d'une école inclusive ambitieuse et soutenable, et un statut pour les AESH.

(Questionnaire « Reconnaître les métiers »)

L'école inclusive, la reconnaissance de votre métier, de votre travail et vous ?

- L'école inclusive a transformé les pratiques professionnelles, le travail sans toutefois que cela soit réellement reconnu. Qu'est ce qui a changé ?
- Comment mieux reconnaître le travail réellement fait par les différents acteurs ? Comment reconnaître les compétences acquises, les parcours professionnels ?
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré, changé et comment le faire ?
- A quel niveau faut-il le porter ?
 - **Sur le lieu de travail**
 - Au niveau **départemental** et / ou **académique**
 - Au niveau **national**

Ci-dessous, le texte de ce que propose la CFDT. Voir aussi le mémorandum revendicatif.



Le mémorandum complet en ligne

En fin de réunion, "déposons nos cartables" : notre échange nourrit l'action nationale.

En constituant un tas de cartable

- Chacun remplit la carte postale - ou sur papier libre - avec un constat, une revendication,
- On la dépose sur son sac, sa sacoche, son cartable
- Avec tous les participants à l'échange, on constitue un tas de tous nos sacs, sacoches, cartables et on se prend en photo pour poster sur les réseaux.
- L'un des participants dépose un cartable numérique et donne le nombre de participants.

En postant un cartable numérique

- Chacun remplit sa carte postale numérique (via le site <https://deposons-nos-cartables.cfdt-efrp.fr>)

- Avec tous les participants à l'échange, on se prend en photo pour poster sur les réseaux.



L'application « déposons nos cartables ».

Les hashtags : #DeposonsNosCartables / #EcoleInclusiveSoutenable

Toutes nos revendications en un coup d'oeil

① Formation & professionnalisation

- Module obligatoire d'inclusion en master MEEF
- Plan national de formation continue avec heures garanties
- Modules spécialisés (TSA, DYS, TDAH, TC...), en présentiel et en ligne
- Formations interprofessionnelles avec temps banalisés
- Compétences psychosociales, analyse de pratiques et supervision

② AESH statut & reconnaissance

- Création d'un corps de fonctionnaires (cat. B)
- Intégration aux réunions et instances pédagogiques
- Indemnité spécifique pour les AESH
- Formation/certification professionnelle reconnue
- Passerelles de carrière vers métiers EN/social

③ Temps de concertation & travail en équipe

- Temps obligatoire inscrit dans les ORS
- Compensation du surcroît de travail
- Reconnaissance du travail collectif dans la carrière
- Participation garantie des AESH aux réunions
- Outils collaboratifs partagés

④ Santé scolaire & coopération médico-sociale

- Plan pluriannuel de renforcement santé scolaire
- Formations croisées EN-santé-médico-social
- Conventions locales + cadre national clarifiant les rôles
- Guide national « confidentialité »

⑤ Prévention des RPS & réponses rapides

- Supervision et analyse de pratiques accessibles
- Cellules d'appui académique « inclusion » (≤ 48 h).
- Soutien psychologique aux équipes
- Renforcement PAS et revitalisation Rased
- Droit d'alerte inclusion avec réponse obligatoire

⑥ Moyens humains & conditions dans les classes

- Seuils d'effectifs ajustés selon les besoins
- Plus d'adultes en classe (AESH, AED, surnuméraires)
- Budgets fléchés pour équipements adaptés
- Plan national de revitalisation des Rased
- Maintien/renfort des structures spécialisées et dispositifs souples

⑦ Pilotage, dispositifs & indicateurs

- Indicateurs qualitatifs (satisfaction, continuité, adéquation MDPH)
- Évaluation annuelle PAS/ Pial avec équipes
- Reconnaissance et moyens pour coordonnateurs
- Plateforme centralisée des dispositifs et ressources
- Stabilité des moyens humains PAS/Pial

⑧ Accessibilité & école inclusive de demain

- Programmes intégrant l'accessibilité universelle
- Évaluations plus souples et contextualisées
- Plan d'accessibilité généralisée (locaux, supports, numériques)
- Pôles éducatifs de territoire
- Valorisation de l'innovation pédagogique et des réus-sites locales

Nos revendications pour les AESH – APSH en un clin d'oeil

① Statut & reconnaissance

- Création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B
- Grille de rémunération associée au statut, incluant une revalorisation salariale
- Reconnaissance des diplômes et des expériences antérieures lors du classement
- Reconnaissance officielle du rôle éducatif et pédagogique des AESH et reconnaissance de la spécificité des APSH

② Temps de travail

- Un temps de travail choisi qui permette de vivre dignement de son travail : faire du temps complet la norme et du temps partiel un choix
- Accroître, reconnaître et clairement définir comme du temps de travail le temps consacré aux réunions et aux échanges avec les autres professionnels, et la formation : cela nécessite d'augmenter les heures connex ; en premier lieu, généraliser le calcul sur 45 semaines au lieu de 41.
- Prise en compte dans le calcul du temps de travail des critères tels que le nombre d'enfants accompagné·e·s, le type de notification et le nombre d'établissements sur lesquels l'AESH intervient

③ Affectations

- Organiser une mobilité des AESH à l'intérieur du département, de l'académie, entre académies.
- Etre informé suffisamment tôt de son affectation ; au cours de l'année, un délai de prévenance pour tout changement
- Limiter le périmètre de déplacement entre 2 établissements d'intervention ; et lors d'un changement d'affectation au sein d'un PAS ou PIAL

④ Temps de concertation et travail en équipe

- Intégration aux réunions et instances pédagogiques
- Des outils partagés dont le LPI
- Reconnaître le travail collectif dans l'évaluation professionnelle
- Avoir une meilleure information sur la situation de l'élève lors de la prise en charge

⑤ Formation initiale et continue

- Une véritable formation initiale en présentielles et au delà des 60 heures actuelles
- Formations adaptées aux différents types de handicaps et aux besoins spécifiques des élèves. Conditions Matérielles
- Matériel adapté : fourniture de matériel adapté pour l'accompagnement des élèves
- Espaces de travail : accès à des espaces de travail dédiés pour les AESH au sein des établissements

⑥ Moyens humains & conditions dans les classes

- Seuils d'effectifs ajustés selon les besoins
- Plus d'adultes en classe (AESH, AED, surnuméraires)
- Budgets fléchés pour équipements adaptés
- Plan national de revitalisation des Rased
- Maintien/renfort des structures spécialisées et dispositifs souples